



Chauffage - HLM

Par Alexa26

Bonjour,

J'habite dans un logement social de Lyon Metropole Habitat. Le chauffage dans l'immeuble est collectif. Nous sommes en décembre et le chauffage n'a pas encore été allumé. J'ai appelé et je suis allé les voir sur place et cela fait des semaines qu'ils disent que le "problème" sera résolu. C'est impossible de continuer comme ça.

J'aimerais savoir si la Justice peut faire quelque chose dans ce cas là. Qui dois-je contacter ? Que me conseillez vous ?

Je vous remercie par avance !

Cordialement,

Par yapasdequoi

Bonjour,

Sans chauffage, votre logement ne répond pas aux critères de décence. Voici les démarches à engager :

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32563]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32563
[/url]

Commencez par un courrier RAR au bailleur : téléphoner ou se rendre sur place ne suffit pas. Ensuite vous pourrez saisir le tribunal.

Par Alexa26

Je vous remercie de votre réponse. Je vais suivre suivre les démarches que vous m'avez conseillées.

Par yapasdequoi

Si besoin vous pouvez aussi consulter votre ADIL (gratuit).

Par Alexa26

Je ne connais pas beaucoup ADIL. Ils donnent des conseils ou aident avec les démarches ?

Par Nihilscio

Bonjour,

Vous pouvez aussi vous faire conseiller par une association de locataires.

Même sans association, une action groupée sera plus efficace qu'une action isolée. Il faut frapper à la porte des voisins.

Par Alexa26

Vous avez raison. Merci pour votre conseil !